



MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

Copie de résolution

Adoptée à la séance extraordinaire du Conseil
Le lundi 10 décembre 2012
Étaient présents : M. le maire Louis R. Joyal,
Mmes les conseillères Danielle Proulx, Diane De Tonnancourt et Johanne Lépine
M. le conseiller Léo-Paul Desmarais
et M. Alain Beauregard, directeur général et secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2012-12-337

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

ATTENDU que, conformément au *Code municipal*, les municipalités doivent adopter leurs prévisions budgétaires avant le 31 décembre de l'année précédente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Diane De Tonnancourt, appuyé par M. le conseiller Léo-Paul Desmarais et résolu :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'année 2013, telles que présentées, soit :

Les revenus prévus pour l'année 2013 sont les suivants :

Taxe foncière générale	875 395 \$
Taxe foncière spéciale générale pour le service de la dette	31 200 \$
Taxe foncière spéciale générale – opération égout	6 476 \$
Revitalisation	- 22 336 \$
Tarification pour services municipaux	739 098 \$
Paievements tenant lieu de taxes	43 876 \$
Autres revenus de sources locales	59 700 \$
Transferts	<u>1 165 871 \$</u>
Total des revenus de fonctionnement	2 899 280 \$
Total des revenus et affectation	2 899 280 \$

Les charges prévues pour l'année 2013 sont les suivantes :

Administration générale	493 846 \$
Sécurité publique	226 186 \$
Transport routier	342 252 \$
Hygiène du milieu	378 437 \$
Santé et Bien-être	26 700 \$
Aménagement, urbanisme et développement	49 645 \$
Loisirs et culture	175 777 \$
Frais de financement	<u>196 937 \$</u>
Total des charges	1 889 780 \$
Remboursement de la dette à long terme	949 500 \$
Activités d'investissements	<u>60 000 \$</u>
	2 899 280 \$

Adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme,
ce 14 décembre 2012

Alain Beauregard
Directeur général et secrétaire-trésorier